Banc d'essai(s)

L'incubateur de l'ENSA Paris-la Villette

Appel à candidatures 2027

École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette
144 avenue de Flandre
75019 Paris
T. +33 (0)1 44 65 23 00
incubateur@paris-lavillette.archi.fr
www.paris-lavillette.archi.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ensa paris la villette

La Villette Pro

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette a créé en 2025 Banc d'Essai(s), son incubateur de jeunes entreprises d'architecture, engagé, ouvert et en lien avec les enjeux contemporains.

Quels sont les objectifs de Banc d'essai(s) ?

Banc d'essai(s) a pour ambition **d'accompagner des jeunes entreprises d'architecture dans leur création ou dans leur développement,** en fournissant des outils concrets, un cadre permettant des échanges transparents et un réseau de jeunes entrepreneurs partageant les mêmes objectifs et interrogations. Il a aussi pour objet d'accompagner les entrepreneurs en architecture dans les transitions sociétales – écologique et numérique – pour faire face aux enjeux et défis économiques, sociaux et éthiques qu'elles impliquent.

À qui s'adresse l'incubateur Banc d'essai(s) ?

Peuvent être candidats à l'incubation au sein de l'ENSA Paris-la Villette :

- les diplômés des écoles d'architecture, quel que soit leur diplôme (DPLG, ADE, DEHMONP ou titre équivalent), leur âge ou leur statut antérieur (salarié, associé, etc.) ;
- ayant créé récemment (moins de 5 ans), ou étant sur le point de créer une activité indépendante et entrepreneuriale ;
- seuls ou à plusieurs (avec leurs (futurs) associés diplômés d'une ENSA ou non) ;
- en lien avec les métiers de l'architecture, dans un sens très large : architecture, paysage, urbanisme, scénographie, design, AMO, concertation, ou tout autre projet hybride et pluridisciplinaire.

Effectifs de la sélection :
Chaque année, un maximum de 20 entreprises ou projets d'entreprises sont sélectionnés.

À l'issue de la période d'incubation :
Une attestation de formation, justifiant de son obligation de formation en cas d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes, est transmise au participant.

Critères de sélection des projets d'entreprise

Seront retenus en priorité les profils de candidats et les projets qui démontreront :

- **leur engagement :** de quelque nature que ce soit, dans leur pratique professionnelle, tant au niveau écologique, social et solidaire, technique, etc. que vis-à-vis d'un territoire, des habitants, d'une éthique, de valeurs qui donnent sens à cet engagement ;

- **la singularité de leur activité,** ou de la manière d'exercer la maîtrise d'œuvre le cas échéant, dans l'esprit de l'ENSA Paris-la Villette qui a toujours été une école ouverte à l'expérimentation et à la diversité des activités ;

- **leur motivation :** le candidat ou la candidate doit décrire l'état d'avancement de son projet d'entreprise (éventuellement, une activité déjà expérimentée dans un autre cadre) et exprimer clairement ses attentes vis-à-vis de l'incubateur.

Les dossiers retenus sont ceux qui présentent la meilleure cohérence entre leurs attentes et le programme proposé. L'objectif est de constituer un collectif d'incubés dont le niveau de maturité est équilibré dans la variété de l'état d'avancement des différents projets d'entreprise, afin de permettre à la fois une émulation et une dynamique de transmission horizontale.

Banc d'Essai(s) fait partie du réseau des incubateurs des ENSA, travaillant ensemble pour accompagner une grande variété de profils d'entreprise dans leur développement.

Programme de l'incubateur

Le programme de l'incubateur se décline en trois volets essentiels : **créer, gérer et développer son entreprise ;** cela à travers des rencontres mensuelles avec deux types d'intervenants :

• **Experts des secteurs d'activités propres à l'entrepreneuriat** intervenant ponctuellement dans leur domaine de compétence spécifique ;

• **Alumni de l'ENSA Paris-la Villette** de profils différents ayant une activité confirmée et présents pour accompagner les projets d'entreprise en partageant leur expérience particulière.

L'incubation se déroule sur l'année 2027, en neuf séances de deux journées consécutives, de février à novembre en présentiel dans les locaux de recherche de l'ENSA Paris-la Villette.

Séance 1
Février 2027
CONSTRUCTION – DÉCONSTRUCTION
Projet d'entreprise, projet d'incubation

Séance 2
Mars 2027
ENTREPRISE COMME OUTIL
LES OUTILS D'ENTREPRISE
Organisation / gestion

Séance 3
Avril 2027
IDENTITÉ – POSITIONNEMENT
COMMUNICATION
Diffuser et valoriser

Séance 4
Mai 2027
MARCHÉ – PROSPECTION – COMMANDE 1
La commande privée

Séance 5
Juin 2027
MARCHÉ – PROSPECTION – COMMANDE 2
La commande publique

Séance 6
Juillet 2027
DE L'OFFRE AU CONTRAT
Valoriser ses compétences

Séance 7
Septembre 2027
GESTION DES RESSOURCES 1 / RE-EMPLOI
Économie circulaire

Séance 8
Octobre 2027
GESTION DES RESSOURCES 2 / FILIÈRES
Écomatériaux

Séance 9
Novembre 2027
BILAN, OUVERTURE, ENGAGEMENT

Partenaires

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

LE SYNDICAT DE L'ARCHITECTURE

AMBS L'ACADÉMIE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

OOTI

AGLO

Archipad

ekopolis

FIBOIS ÎLE-DE-FRANCE

Le programme est basé sur l'année 2026 et est susceptible d'évoluer.

Comment postuler ?

Calendrier :

- Lancement de l'appel à candidatures : 26 octobre 2026
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 29 novembre 2026 à minuit
- Examen des dossiers de candidature et auditions éventuelles (en visio) : décembre 2026
- Publication de la sélection des dossiers retenus : début janvier 2027
- Inscriptions administratives : janvier 2027
- Début du programme : février 2027

Frais d'inscription par projet d'entreprise :
Le montant des frais d'inscription annuels est de 650 € par entreprise.

Composition du dossier de candidature :
Le dossier de candidature doit comprendre les trois fichiers suivants (en format PDF) :

1. Dossier administratif
Format de l'enregistrement : *01_nom du candidat ou de l'agence_dossieradmin.pdf*

- Formulaire de candidature (« Informations personnelles ») rempli ;
- Copie des pièces d'identité des associés de l'entreprise candidate ou de la pièce d'identité du candidat individuel ;
- Curriculum Vitae des associés de l'entreprise candidate ou du candidat individuel ;
- Copies des diplômes (diplôme d'architecte et les éventuels diplômes ou habilitations complémentaires) des associés de l'entreprise candidate ou du candidat individuel ;
- Pour les entreprises déjà créées : extrait Kbis (ou équivalent : SIREN, immatriculation RSEIRL, etc.), attestation de l'inscription à l'Ordre et attestation de l'assurance (le cas échéant) ;
- Pour les entreprises en cours de constitution : projet de statuts et/ou business plan.

2. Motivation et objectifs
Format de l'enregistrement : *02_nom du candidat ou de l'agence_motivation.pdf*
Un texte au format PDF présentant la motivation de l'entreprise candidate (ou du candidat individuel) pour rejoindre l'incubateur de l'ENSA Paris-la Villette. Le texte doit préciser l'ancienneté de l'entreprise (ou le stade du projet de création de l'entreprise) et les objectifs pour l'année d'incubation. Une attention particulière sera portée à l'engagement de l'entreprise (environnemental, social et solidaire, technique, etc.).

3. Dossier de travaux (portfolio)
Format de l'enregistrement : *03_nom du candidat ou de l'agence_travaux.pdf*
Un dossier au format PDF présentant l'entreprise candidate et ses références (ou le candidat individuel et ses références). Pour chaque projet présenté, préciser le rôle du candidat et s'il s'agit ou non d'un projet conçu en nom propre.

Modalités de dépôt des candidatures
Le dossier de candidature doit être déposé sur la **plateforme Taïga : https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/**
Le formulaire de candidature et un guide pratique pour le dépôt des candidatures sont disponibles sur le site de l'ENSA Paris-la Villette : **www.paris-lavillette.archi.fr**

* Qu'est-ce que La Villette Pro ?

La Villette Pro est un cercle d'échanges sur les pratiques professionnelles mobilisant étudiants, enseignants, alumni, et des partenaires comme Passerelle V, le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France et le Conservatoire national des arts et métiers, au sein de l'ENSA Paris-la Villette. La Villette Pro bénéficie du soutien du ministère de la Culture depuis 2023, dans le cadre du programme CulturePro. À partir de 2025, La Villette Pro est également soutenu par le projet ConfluencES, lauréat de l'appel à projets ExcellencES (ANR - France 2030).

ensa paris la villette · La Villette Pro · Ministère de la Culture · Liberté Égalité Fraternité · ConfluencES · France 2030 · anr agence nationale de la recherche